



Autour des **FEMMES**
du XIX^e siècle

Vendredi 31 mars 2023

□ Collège Clément Janequin – Avrillé
Classe de 4^e B (madame Corrigou et madame Chapier)

Réalisation de textes illustrés de diaporama

Julienne, une paysanne de la ferme du Plessis-Chivré (reportage d'un journaliste) :

- Depuis quand travaillez-vous, Julienne ?
- J'ai commencé à travailler dès mon plus jeune âge, j'avais 14 ans, mais à 8 ans, j'aidais déjà mes parents paysans à faire quelques tâches...
- Ah... bien. Que vouliez-vous faire comme métier étant enfant ?
- Etant petite, je voulais faire partie de la haute société, me rendre à des bals, pique-niquer au bord de l'eau... Mais je savais que ce n'était pas possible pour moi.
- Comment gagnez-vous votre vie en tant que paysanne ?
- Je gagne surtout ma vie en allant aux marchés : je vends des légumes et, des fois, mes animaux trop vieux, qui finissent en viande à consommer ».

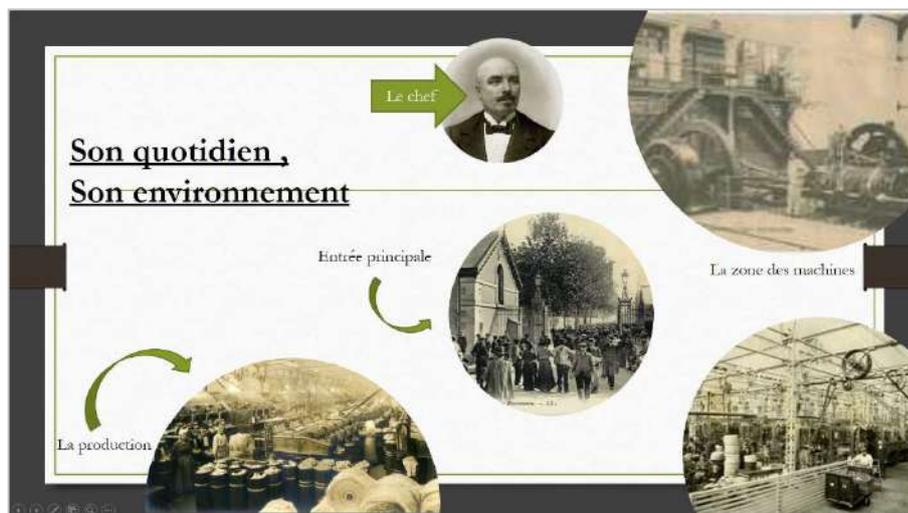
Une ouvrière des usines Bessonneau (journal intime) :

08/03/1890

Nous sommes samedi, la mise à pied de Maria n'a toujours pas cessé, nous avons décidé de réagir, nous allons faire grève jusqu'à son retour.

10/03/1890

Deuxième jour de grève, nous sommes allées manger au jardin du Mail. Les gens qui y étaient ressemblaient à des



riches, et pour eux, nous n'étions que de pauvres bestioles ! A notre vue, ils ont tous arboré une mine de dégoût, de mépris à notre égard. Malgré cela, nous avons décidé de les ignorer et de nous installer parmi eux. Nous avons commencé à manger, nous avons eu la brillante idée de salir leurs bancs pour les emmerder encore plus !

11/03/1890

Au bout de 3 jours, certaines d'entre nous avons décidé d'en demander plus : le renvoi du contremaître M. Le Bois, une réduction de notre temps de travail, et une augmentation de salaire tout en faisant remarquer que pour le moment, notre salaire est égal à celui des enfants et nettement inférieur à celui des hommes. »

Marie Gellerat, une enseignante, avec son amie Louise (échange épistolaire) :

« Chère Louise,

Je t'écris aujourd'hui pour répondre aux multiples questions que me posait ta dernière lettre. Sache tout d'abord que le métier d'enseignante n'est pas de tout repos. Nous travaillons beaucoup mais gagnons autant qu'un enfant, quand nous gagnons quelque chose.

Car en plus d'enseigner, nous devons, chaque matin, avec ce froid d'hiver, effectuer quelques corvées comme rajouter des bûches dans le poêle, nettoyer, à l'aide d'un chiffon déjà noir de suie, les vitres sales, afin d'y enlever toute trace de buée et de faire entrer le peu de lumière de l'extérieur dans cette vaste salle de classe. Et encore ! A l'école des Cordeliers, nous avons la chance de travailler dans un ancien couvent, et non dans un vieux hangar en ruine comme d'autres ! »

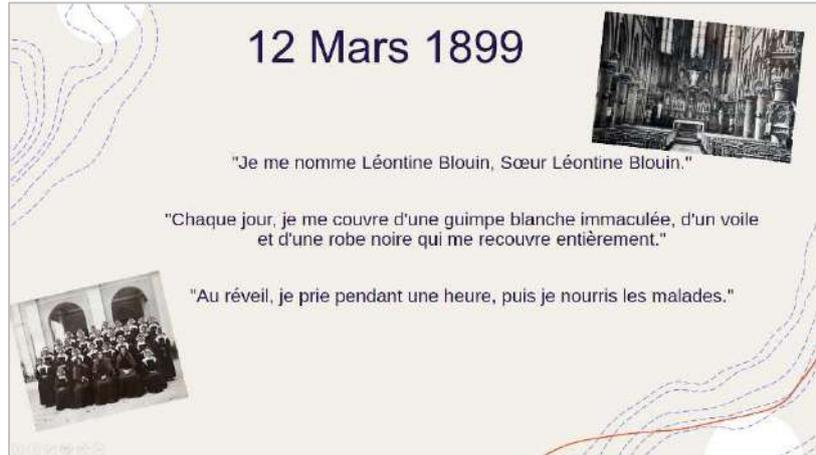
Soeur Léontine (journal intime):

« 12 mars 1889, mi-carême

Chaque jour, je me couvre d'une guimpe blanche immaculée, d'un voile et d'une robe noire qui me recouvre entièrement. Cette tenue que je porte tous les jours me lasse, tout comme ces journées qui se ressemblent.

Au réveil, je prie pendant une heure, puis je nourris les malades. Il s'y trouve là une petite fille du nom de Marie-Anne. Elle est gravement malade et sans traitement connu. À chaque fois

que je viens lui donner à manger, elle oublie sa maladie, et un sourire naît sur son visage, et nous discutons pendant les quelques précieuses minutes dont je dispose. Cela suffit à égayer nos journées monotones ».



Une bourgeoise, vivant en Anjou (journal intime) :

« En ce bel après-midi d'été, mon amie Adélaïde et moi, avons d'abord été au Palais des Marchands. Là-bas, mon amie Adélaïde a trouvé de magnifiques étoffes et robes !

Nous avons ensuite continué notre chemin vers un café, place du Ralliement.

Lorsque nous marchions, nous avons aperçu, au coin de la rue un groupe de femmes, qui militait pour le droit de vote.

Je suis bien d'accord avec elles, les femmes doivent avoir autant de droits que les hommes.

En fin de journée, nous avons pris une calèche et sommes rentrées chez moi, et Adélaïde est restée prendre le thé. Nous avons discuté fort longtemps de la révolte des femmes. Après cette discussion, je me mis à mon activité favorite : la couture. Je brodais un magnifique foulard ».

Le procès de Marie-Madeleine Hérissé et de son acolyte (forme théâtrale):

« L'avocat de la Défense donne la parole à Marie-Madeleine Hérissé, la veuve Bruère.

Acc.1 : Je vivais un enfer avec l'homme que l'on m'avait obligé à épouser. Je ne pouvais plus endurer ces violences physiques, ses cris, ses critiques. Mon mari m'avait reproché ne pas avoir eu de sentiment à la mort de notre enfant, alors que j'étais dévastée par la mort de notre petit. J'ai pleuré tellement de fois que ma peine fut infernale. Mais mon mari ne voulait rien savoir !

Puis, le complice de Marie-Madeleine s'exprime :

Acc.2 : Mon ami était jaloux de l'attention que sa femme me portait il ne se doutait pas qu'en m'invitant, sa femme allait découvrir le véritable amour ! Quand il a su cela il est entré dans une colère noire. Le 3 mars dernier, à 12h précises, il alla jusqu'à me violenter. Dans un geste de stupeur, je compris que pour ma vie et pour l'amour je pourrais tout faire. Simplement cette seule action me voulut d'être jugé. ! C'est tout ce que j'ai à dire.

Enfin, l'avocat général prononce le réquisitoire :

- La femme Bruère ici présente est une femme abominable ! Elle a trompé et tué son mari et a corrompu le cœur de François Adrien Gautier, un beau jeune homme au cœur pur. Elle l'a forcé à assassiner son mari avec le pistolet qu'elle avait acheté ».

Réalisation de capsules vidéo



« Bonjour,

Je m'appelle Elisabeth Dexel Lehr et je suis une bourgeoise du XIX^e siècle. Je suis en train de poser pour l'artiste Bodinier. Mon mari a payé le tableau pour me mettre en valeur. Mes deux domestiques m'ont aidée pour mettre cette magnifique robe, mon corset et m'ont aussi maquillée et coiffée. Ça fait trente minutes que je pose et la position n'est pas très confortable. La cambrure que je prends depuis déjà sept heures me fait très mal au dos mais ce tableau est pour mon mari, du coup je reste et je ne bouge pas. Mon chien non plus n'est pas très à l'aise ».

« Bonjour,



Je m'appelle Marie et je suis une paysanne du XIX^e siècle. Je travaille dans les champs seize à dix-neuf heures par jour. Parfois, je récolte les olives, parfois je traie les chèvres et les vaches. D'autres jours, je tonds les moutons ou je mouds le grain. Cette vie est tellement difficile car en plus des travaux de la ferme, je dois m'occuper de la maison. Je porte plainte car nous les femmes, on devrait travailler dans la maison, étendre le linge, tisser, laver les lapins, surveiller le four, etc. Je suis considérée comme une domestique convenable, je suis pauvre, un peu esclave, je travaille dur, je suis beaucoup impliquée dans les travaux agricoles, je travaille dans de dures conditions. Nous n'avons pas encore de machine pour nous aider : nous avons des bâtons à fouir, des faucilles en silex, haches, lames polies. Nos vêtements sont sales et plein de trous et nos corps sont brisés ».

« Bonjour,

Je m'appelle Hélène Jegado. Je suis née le 18 juin 1803 à Plouhinec dans le Morbihan. Je vivais au sein d'une petite famille de cultivateurs modestes. En 1849, je deviens cuisinière. C'était un emploi idéal pour empoisonner mes victimes. Ah oui ! J'ai oublié de vous dire : « Je suis une criminelle ». J'empoisonnais mes victimes en ajoutant aux gâteaux ou à la soupe de l'arsenic sous forme d'une poudre blanche appelée mort-aux-rats. Je débute mes assassinats en 1883 à Guern où



j'ai empoisonné ma sœur, mes parents, le curé et ma nièce sans être soupçonnée. J'apparais comme une miraculée de l'épidémie de choléra, j'assassine un enfant de sept ans en 1849. Ses parents m'ont employée et j'ai tenté d'empoisonner la mère ainsi que la grand-mère. Ma série de victimes s'arrête à Rennes. Elle [Hélène] est arrêtée le 2 juin 1851. Pendant plus de quinze ans, j'ai empoisonné mes victimes avec facilité. Mes crimes étaient masqués par l'épidémie de choléra. Mes victimes sont au nombre minimum de quatre-vingts et les médias me considèrent comme la plus grande tueuse en série de France. J'ai avoué mes crimes en prison. Au petit matin du 26 février 1852, elle est guillotinée sur la place du Champ de Mars [Rennes] ».

□ Collège du Val d'Oudon – Le Lion-d'Angers

Classe de 4^e F (madame Nuel et monsieur Ramon)

Réalisation d'un recueil de textes

Deux bourgeoises passèrent sur le pont du Lion d'Angers...

- Regarde donc ces paysannes, je ne pourrais point travailler sous cette chaleur, dit la mère à sa fille.
- Cela est vrai. Au moins elles ont beaucoup de liberté, répondit la fille. Elles, au moins, ne sont pas obligées d'être accompagnées d'un homme ou d'une bonne.
- Justement nous ne devrions pas rester ici, ton père nous attend, reprit la mère. Elles reprirent leur chemin vers le nouvel hippodrome.
- Georgette, Eugénie et Gislène, des paysannes de Lion d'Angers, gardaient les vaches et voyaient passer ces bourgeoises sur le pont.*
- R'gardez-moi ces jolies dames.
- Ouais, t'as vu ces bounfemmes là, elles sont riches !
- Elles ont le luxe d'aller voir l'inauguration du nouvel hippodrome. J'aimerais bien y aller moi aussi.
- Je suis sûre qu'elles se moquent de nous.
- Mais non, je suis sûre qu'elles sont gentilles, c'est juste que nous sommes des fermières et elles des bourgeoises, répondit Eugénie.
- J'aimerais bien qu'elles puissent comprendre la malpeine de notre travail, dit Georgette.
- En attendant elles ne font rien à part se payer des loisirs et tout cela grâce à leur mari ! s'exclama Gislène.
- J'aimerais quand même bien, l'hiver, rester au chaud chez moi à ne rien faire, remarqua Georgette.
- Oui c'est vrai, plutôt que s'occuper des vaches, quand il fait froid ça devient fatigant, affirma Gislène.
- Et pour le peu que l'on gagne, je me dis que ça ne vaut pas le coup, répondit Eugénie.
- Au moins ce travail nous occupe, dit Georgette.
- Oui c'est vrai, cela ne sert à rien de se plaindre mieux vaut se satisfaire de ce que l'on a, répondit Gislène.
- Pour la semaine prochaine est-ce que vous avez un cavalier pour la fête St-Jean ? demanda Eugénie.
- Oui je serai avec Louis, répondit toute contente Gislène.
- Et moi avec Gérard, dit Georgette.
- Moi je serai avec Moris...

Journal intime d'une bourgeoise...

Lundi 10 mai 1884

Cher journal,

Aujourd'hui je suis allée à la rencontre de mes amies. Je suis allée à l'avenue Jeanne d'Arc. Henriette et Albertine ne faisaient que de se moquer de la bourgeoise qui était devant nous car elle avait des larges épaules d'hommes et n'était point élégante. Cela m'indispose qu'elles ne fassent que de se moquer.

Mardi 11 mai 1884

Cher journal,

Aujourd'hui j'ai demandé à mon mari d'aller au théâtre National. Il n'a point accepté car le cirque est trop populaire, puis il m'a demandé de faire mon devoir conjugal, d'assurer ma lignée, je n'étais pas prête.

Jeudi 13 mai 1884

Cher journal,

Désolée de ne pas t'avoir parlé hier, j'ai passé ma journée à pleurer à cause du geste déplacé de mon mari et car les bonnes l'ont su et elles n'ont fait que de se moquer de moi. Aujourd'hui, pour se faire pardonner, mon mari Isidor m'a acheté une nouvelle robe en soie et en dentelles. Il a aussi payé un peintre pour faire un portrait de moi. Après la séance de pause, j'ai couru vers ma chambre et j'ai retiré mon corset car je n'arrivais plus à respirer.

Lundi 17 mai 1884

Cher journal,

Aujourd'hui, Isidor est allé au Grand-Cercle où il a rencontré mon père qui lui a dit que ma petite sœur, Élisabeth, voulait faire des études supérieures. Mais Père y est opposé. J'espère que ma sœur pourra suivre son chemin.

Mardi 18 mai 1884

Cher journal,

Aujourd'hui, nous sommes allés pique-niquer au champ de course. Nous étions avec le mari et les enfants d'Henriette. Ils avaient ramené un vin très goûteux. Cela m'a fait du bien de revoir Henriette car nous sommes très bonnes amies. Quand je suis revenu, j'étais très fatiguée et Marie, ma servante, m'a aidée à me préparer pour dormir. Je lui ai dit qu'elle ne devait pas être là, qu'elle devrait être avec sa famille, j'ai pitié d'elle.

Mercredi 19 mai 1884

Cher journal,

Aujourd'hui, nous partons en voyage à Paris en train mais je te laisse ici, mon confident, car je n'ai pas envie de te perdre.

A bientôt

Lettre d'une criminelle

Bonsoir ma sœur,

Je t'écris cette lettre suite à mon procès, ce mercredi 14 février 1873. Lors de mon procès, je leur ai expliqué les raisons qui m'ont poussée à commettre mes actes, je leur ai raconté les abus physiques que je subissais ainsi que ma rencontre avec mon amant Isidor.

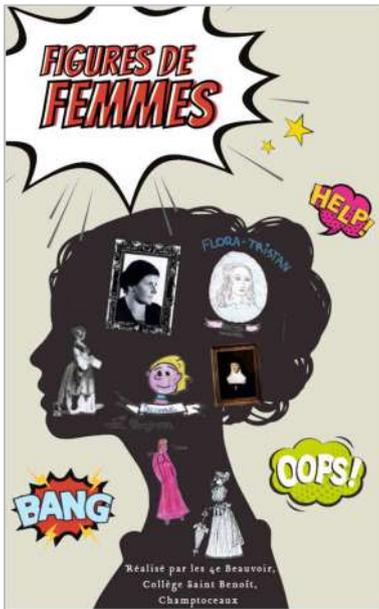
À la mort de mon mari Auguste, le 23 septembre 1872, de très nombreuses femmes ont commencé à me critiquer sur ce qui s'était passé. Les juges m'ont expliqué que les gens me décrivaient comme une femme hideuse. Et toi ma sœur, me trouves-tu si laide?

Beaucoup aimaient raconter ma relation amoureuse avec Isidor en la déformant de toutes les façons possibles. Même ma sage-femme a été rapporter des ragots, elle a prétendu que lors de mes deux accouchements marqués par la triste mort de mes deux bébés, j'étais sans cœur ni sentiment. Pourtant j'aime, je m'attriste. Mais les juges ne m'ont pas l'air de cet avis, ils m'ont affirmé que je ne remplissais pas les critères d'une bonne épouse, et que d'après eux une femme ne devrait pas savoir ni avoir à manipuler un homme ni même penser à tuer son mari, qu'il soit violent ou non.

Certains disent que je mérite la mort tandis que d'autres pensent que je mériterais plutôt de croupir en prison. Quoi qu'il en soit mon amant sera sûrement exécuté en cette année 1873. Je ne te souhaite pas ce qu'il m'arrive ma chère Bernadette, j'espère que tu pourras me rendre visite mêmes si j'en doute fort. Cette lettre est sûrement ma dernière, en effet je suis en attente de mon jugement, la mort ou la prison à perpétuité. Alors je te dis ...

Au revoir ma sœur.

Marie-Madeleine HERISSE



□ Collège Saint-Benoît – Orée d'Anjou
 Classe de 4^e Beauvoir (madame Guimas, madame Lagache et monsieur Sanchez-Thirion)

Réalisation d'une bande-dessinée à la manière de la série Les culottées de Pénélope Bagieu

| | | |
|---|---|--|
| <p>FLORA-TRISTAN</p> <p>1803-1864 OUVRIÈRE</p> | <p>Flora-Tristan dans son enfance. Mère Flora Clémentine, Thérèse. Henriette Tristan meurt le 7 avril 1803 à Paris.</p> | <p>Son père meurt quand elle a 9 ans et sa mère à 14 ans et demi, puis son frère meurt et meurt 9 ans plus tard.</p> |
| <p>Dès son plus jeune âge Flora-Tristan se passionne pour l'écriture et la littérature.</p> | <p>Flora-Tristan est une jeune femme qui commence à travailler en tant qu'ouvrière dès l'âge de 14 ans.</p> | |
| <p>Elle se marie dès l'âge de 17 ans avec son époux nommé André Chogot, puis elle a trois enfants.</p> | <p>Elle devient militante et se bat dans les rues pour les droits et la liberté des femmes.</p> | <p>Durant sa vie de couple, Flora-Tristan est mal traitée. Ses enfants sont abandonnés par leurs parents.</p> |
| <p>A cause de ses blessures, et notamment d'une balle dans le poumon gauche elle attrape une vilaine tumeur, fatalement mortelle.</p> | <p>Elle décide dans son lit quelques temps plus tard à cause de la jalousie (le 14 novembre 1864 à 61 ans).</p> | <p>Un siècle plus tard, en 1864 Simone de Beauvoir publie le deuxième tome de ses mémoires qui dénonce les inégalités homme / femme au sein de la France.</p> <p>Axel Enzo Guilhem Sam</p> |

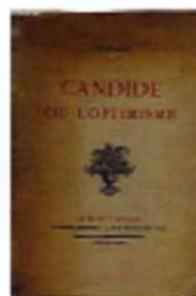


Aimée Lacroix
L'enseignante

Aimée Lacroix est la fille d'un riche
châtelain et d'une servante.



Pendant son adolescence, elle lit
beaucoup de livres comme Candide de
Voltaire.



Elle aime apprendre et transmettre
ses connaissances.



Elle part faire ses études dans
une ville voisine et elle a eu son
brevet permettant de devenir institutrice.



Elle réclame de l'argent en
envoyant une lettre au
gouvernement.



des enseignantes sont très mal payées
voire pas payées.



Encore aujourd'hui, il y a quelques inégalités
de salaire entre les hommes et les femmes.



Enora, Justine, Albane, Corinne

□ Collège Clément Janequin – Avrillé

Classe de 4^e Segpa (madame Jacomme et madame Éon)

Mise en scène collective - Représentation corporelle des femmes du XIX^e siècle

Les élèves, par groupes, miment huit tableaux :

La nourrice
La criminelle
L'institutrice
La paysanne

L'ouvrière
La domestique
La religieuse
La bourgeoise





Une « femme » ...

Seulement une femme ?

Le pensez-vous réellement ?

Ne suis-je pas faite de chair et d'os ?

Ne suis-je ni humaine ni vivante ?

Ni aimée ni aimante ?

Ne puis-je pas, alors, ressentir de la douleur ?

La société a créé une cage

Enfermant mes pensées et ma parole

Bloquant mes gestes et mes envies

Mettant ma langue derrière les barreaux.

Réduite au silence, mes paroles ne peuvent que
s'empiler

Remplissant mon être de rage et de tristesse

Je vais finir par implorer

L. R.

Collège Mermoz (Angers) – Mars 2022



ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE MAINE-ET-LOIRE

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou